

Ouvrages d'art : le Gouvernement propose un soutien en ingénierie aux petites communes

Jessica Ibelaïdene, le 15/12/2020 à 15:52



Pont © 16842455 /Pixabay

SÉCURITÉ DES PONTS. L'Etat mobilise une enveloppe de 40 millions d'euros dans le cadre du plan de relance afin que ces collectivités locales apprennent à mieux connaître les ouvrages dont elles ont la charge.

La ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, et le ministre délégué aux transports, Jean-Baptiste Djebbari, ont annoncé, ce 15 décembre 2020, la mobilisation de 40 millions d'euros en ingénierie, [dans le cadre du plan de relance](#), à destination des petites communes. Ce soutien doit permettre ces collectivités territoriales de les aider à mieux connaître leurs ponts et leur patrimoine.

Il servira à la fois pour le recensement des ouvrages d'art, d'évaluer leur état et de faire un premier [diagnostic](#) pour ceux présentant des désordres, précisent les deux ministères. A partir de janvier 2021, les communes qui peuvent prétendre à cette aide devraient être contactées pour pouvoir en bénéficier.

Prise de conscience après l'effondrement du viaduc de Gênes

Le sujet de l'entretien des ouvrages d'art en France a surgi brutalement dans la conscience collective [après l'effondrement, chez nos voisins italiens, du viaduc de Gênes, en août 2018](#). Et c'est notamment sur ceux des collectivités locales, qui ne font pas l'objet d'un recensement précis et d'une évaluation régulière de leur état, que les préoccupations se sont faites le plus sentir. Même si [les professionnels alertaient déjà sur le sujet](#) depuis longtemps.

Le Sénat avait décidé de mettre en place une [mission d'information sur la sécurité des ponts, qui avait rendu ses conclusions fin juin 2019](#). Le constat était alarmant. Tout d'abord, impossible de dire précisément combien la France compte de ponts, les parlementaires évoquant une fourchette de 200.000 à 250.000. Ensuite, environ 25.000, soit 10% du parc, seraient *"en mauvais état structurel"*.

Les sénateurs préconisaient alors le lancement d'un « plan Marshall », appelant notamment à mobiliser 1,3Md€ sur dix ans pour soutenir les collectivités locales via un fonds d'aide dédié. Ils suggéraient également de renforcer l'offre d'ingénierie à destination des pouvoirs publics locaux, passant par l'Agence nationale de cohésion territoriale (ANCT) et mobilisant davantage les moyens du Cerema en la matière.

Un an et demi après, si le plan Marshall attendu n'est toujours pas à l'ordre du jour, la seconde suggestion vient de recevoir une suite positive de la part du Gouvernement, pour les petites communes au moins, qui ont le plus besoin de cette ingénierie. L'initiative s'inscrit ainsi dans le cadre des services proposés par l'ANCT. Et elle sera pilotée par le Cerema qui travaillera en collaboration avec des [bureaux d'études](#) privés.